



Conseil économique et social

Distr. limitée
13 avril 2004
Français
Original: anglais

Commission du développement durable

Douzième session

14-30 avril 2004

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Préparation de la Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Projet de décision**

Projet d'organisation provisoire des travaux pour la Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

La réunion préparatoire à composition non limitée, convoquée durant la douzième session de la Commission du développement durable :

a) Recommande à la Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, qui doit se tenir à Port Louis (Maurice), du 30 août au 3 septembre 2004, d'examiner le projet d'organisation provisoire des travaux ci-après (voir l'annexe pour le calendrier) :

Plénière

La plénière commencera à la séance d'ouverture de la Réunion internationale. Elle examinera s'il y a lieu à cette occasion les questions d'organisation, élira le président et les autres membres du bureau, et adoptera l'ordre du jour, l'organisation des travaux et le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

* E/CN.17/2004/1.

** Présenté par le Bureau de la Commission du développement durable à l'issue de consultations officielles.



Grande Commission

La Grande Commission se réunira en marge de la plénière en vue d'examiner toutes les questions en suspens concernant les projets de document devant être adoptés à l'issue de la Réunion internationale.

Débat général et séances spéciales

Le débat général, qui se tiendra en plénière, portera sur l'examen d'ensemble de l'application du Programme d'action.

Trois séances spéciales consacrées aux problèmes environnementaux, sociaux et économiques des petits États insulaires en développement seront organisées en plénière sous forme de tables rondes.

Débat de haut niveau

Le débat de haut niveau se tiendra les 2 et 3 septembre 2004. Des représentants d'organismes non étatiques, y compris les organisations intergouvernementales, les organes de l'ONU, les fonds et programmes et les institutions spécialisées, ainsi que les grands groupes – au niveau voulu – seront invités à prendre la parole à cette occasion.

b) Reconnaissant la nécessité de poursuivre les travaux sur les projets de document devant être adoptés à l'issue de la Réunion, décide, comme suite à la résolution 58/213 de l'Assemblée générale, de tenir des consultations officieuses les 28 et 29 août 2004 afin de faciliter la poursuite des négociations;

c) Indique en outre que le gouvernement hôte prendra les dispositions voulues pour l'organisation des cérémonies précédant l'ouverture officielle de la Réunion internationale et suivant sa clôture officielle.

Annexe**Projet d'organisation provisoire des travaux**

	<i>Samedi 28 août</i>	<i>Dimanche 29 août</i>	<i>Lundi 30 août</i>	<i>Mardi 31 août</i>	<i>Mercredi 1er septembre</i>	<i>Jeudi 2 septembre</i>	<i>Vendredi 3 septembre</i>
8 heures à 10 heures			Groupes régionaux			Alliance des petits États insulaires en développement	
10 heures à 13 heures	Consultations officieuses	Consultations officieuses	Ouverture de la Réunion internationale	Grande Commission et débat en plénière	Grande Commission et débat en plénière	Ouverture du débat de haut niveau	Débat de haut niveau et clôture de la Réunion internationale
13 h 15 à 14 h 45			Activités parallèles				
15 heures à 18 heures	Consultations officieuses	Consultations officieuses	Grande Commission et débats en plénière	Grande Commission	Grande Commission	Débat de haut niveau et Grande Commission	
18 h 30 à 19 h 45			Activités parallèles				